

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 11
présents : 10
votants : 11
procurations : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars

Le : 01/03/2022

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/02/2022

PRESENTS : : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS

ABSENTS : Laurent ROUBINET (procuration donnée à Didier GRABIAUD)

Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

OBJET : approbation du compte de gestion et adoption du compte administratif 2021 de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, établis par le comptable public, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion 2021 du budget communal.

Compte Administratif 2021

Le Compte de Gestion ayant été approuvé par les membres du Conseil Municipal, il est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2021.

Les recettes et les dépenses portées dans ce document sont, sans exception, celles faites pour la Mairie de Rilhac-Lastours pendant l'année 2021 et sont le reflet exact du Compte de Gestion précité, Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote et n'y a pas pris part.

Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de l'année 2021 qui peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 245 520.89 €

Recettes : 273 658.12 €

Section d'Investissement

Dépenses : 137 444.81 €

Recettes : 214 416.49 €

Restes à réaliser

Recettes : 4620,92

est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



REÇU EN PREFECTURE
le 10/03/2022
Application agréée E.legalite.com

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 11
présents : 10
votants : 11
procurations : 1

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars

Le : 01/03/2022

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/02/2022

PRESENTS : : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS

ABSENTS : Laurent ROUBINET, (procuration donnée à Didier GRABIAUD)

Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

OBJET : affectation des résultats des comptes 2021 sur le budget 2022

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 52 323.24 €
Déficit d'investissement antérieur reporté : 12 773.58 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2021

solde d'exécution de l'exercice : 76 971.68 €

solde d'exécution cumulé : 64 198.10 €

Recette des restes à Réaliser au 31/12/2021 : 4620.92 €

Besoin de financement : 0 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice : 28 137.23 €

résultat antérieur : 52 232.24 €

Total à affecter : 80 460.47 €

Affectation au compte 1068 : 50 000 €

Reste au 002 : 30 460.47 €

Compte 001 : 64 198.10 €

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2022

Application agréée E-legalite.com